

COIN DU FEU.

CONSERVATION DES OISEAUX UTILES AU CULTIVATEUR.

Au moment où la question de l'hivernement des moineaux occupe l'attention de Québec, il ne sera pas sans intérêt de remarquer que les Américains se félicitent d'avoir acclimaté chez eux le moineau domestique d'Europe, le vulgaire Pierrot. C'est en 1852 que les trois premières paires en furent importées à Portland. Dans les années suivantes on en introduisit dans les principales villes des Etats-Unis : choyés par la population, ils se multiplièrent rapidement, grâce à l'abondance de nourriture que leur offraient les milliards de chenilles et autres insectes qui dévoraient régulièrement les feuilles des arbres des promenades. Grâce à eux, les carrés et allées de New-York ne sont plus maintenant, dès le mois de juin, dépouillés de leur verdure. En reconnaissance de ce service si éminent, d'avoir presque détruit les affreuses chenilles qui des arbres tombaient en masse sur les passants et s'introduisaient dans les maisons, beaucoup d'habitants de New-York ont établi sur leurs fenêtres de jolies cages toujours ouvertes, où les moineaux, devenus vite familiers, trouvent un bon gîte et des friandises.

LES MOINEAUX.—Un correspondant du *Chronicle*, qui s'occupe du sort des petits moineaux pendant l'hiver, suggère au surintendant des travaux de la corporation, de faire construire une boîte en bois pour en renfermer un certain nombre, afin de leur permettre de traverser les mois les plus rigoureux de la saison qui commence. Il est bien certain que si on ne leur trouve un abri convenable, ces intéressants et si utiles petits oiseaux devront infailliblement tous périr.

TRAVAUX DE CÔTÉ.—Nous croyons devoir, dans l'intérêt du Public, rappeler que les dispositions de l'Acte concernant les voitures d'hiver, seront en force le premier décembre prochain dans les comtés de Huntingdon, Beauharnois, Chateauguay, Laprairie, Napierreville, Shefford, Broome, Stanstead et Compton.

Cette loi ne sera en force dans chacun des autres comtés, qu'un mois après la publication d'un règlement de Conseil de comté, passé pour cette fin.—*Franco-Canadien*.

CHEMINS D'HIVER.

Tous ceux qui ont voyagé dans les comtés ci-haut nommés ont pu juger de la supériorité incontestable de leurs chemins d'hiver. Pourquoi ne ferions nous pas comme eux. Devons-nous toujours rester en arrière parce que nous sommes d'origine française ? Que ceux qui connaissent l'importance de bons chemins s'unissent et travaillent avec ardeur ! Les occupations sont moins pressantes à cette saison ; allons, un petit coup de cœur pour assurer ce progrès si manifeste. Que les cris de ralliement de ces braves soient : de bons chemins dans toutes les saisons, mais surtout en hiver !

Les voitures doubles et les travaux de côté ! La loi nous en donne les moyens, à nous de les mettre en pratique.

Voyons ! quel est le comté qui donnera le premier le bon exemple ?

LES CANADIENS SONT-ILS DES SAUVAGES ?

ENFANTS CANADIENS DANS LEURS MAILLOTS PORTATIFS.—Le Canada a encore besoin de faire de la propagande en Europe, pour se faire connaître. *L'Almonach de la mère Gigogne*, publié à Paris, donne ce qui suit d'une manière sérieuse, en y joignant deux vignettes explicatives.

Il est évident que pour la *mère Gigogne* des Canadiens et des Sauvages c'est absolument la même chose.

Dans nos campagnes, il arrive souvent que les mères sont obligées d'abandonner leurs enfants à la maison pour aller travailler aux champs. Mais pour éviter que l'enfant tombe de son berceau ou qu'il soit exposé aux attaques des animaux malfaisants, elles l'emmailotent solidement et le suspendent à un clou.

Au Canada, il n'est pas possible de laisser ainsi les enfants à l'habitation, parce que les champs sont à de plus grandes distances que chez nous, et la mère, ne pouvant rentrer dans la journée, est obligée d'emporter son enfant avec elle.

Elle lui fabrique une espèce de maillot avec des écorces d'arbres, et à l'aide de courroies le porte sur son dos comme dans une hotte. Pour pouvoir travailler à son aise, elle le suspend à des branches d'arbre.

Très-souvent même l'enfant passe tout son temps dans ce maillot, à la maison comme en plein air, et bien que ce système soit contraire au développement de ses membres délicats, cependant il se trouve compensé par le bon air que l'on respire dans ces contrées.

SIGNES ANNONÇANT LE MAUVAIS TEMPS.

A L'APPROCHE DE LA PLUIE.—Le chat tourne le dos au feu et se frotte la tête ;

Le coq chante souvent et bat des ailes ;

Les bêtes à cornes reniflent et se blottissent dans les coins ;

L'âne secoue les oreilles ;

Les canards, les oies, les dindons, font un grand vacarme ;

Les hirondelles rasant la terre et l'eau ;

Les oiseaux se réfugient dans les haies ;

Les fourmis redoublent d'activité ;

Les verres sortent de terre ;

La corneille noire croasse ;

Les porcs se roulent dans la litière ;

Les oies volent contre le vent ;

Les abeilles ne s'aventurent pas loin de la ruche.

—Les gelées précoces de l'automne ont fait beaucoup de dégâts dans les vergers de Galt et ailleurs. Aussi les propriétaires ne vendaient-ils leurs fameuses qu'une piastre le quart pour les convertir en cidre.

—Le meilleur cidre ne se vend actuellement que trente sous le gallon à la Côte des Neiges près Montréal.

—Le Reporter de Galt affirme que l'exportation des moutons de cet endroit dans l'est, par voie ferrée est telle actuellement que ce bétail sera rare au printemps. On l'expédie principalement dans les townships de Dumfries, Wilmot et Blenheim ; ils sont payés bon prix.

SUCRE DE BETTERAVES.

—La Californie a importé des machines françaises, et a fait venir des ouvriers de France, pour fabriquer du sucre de betteraves.

Ne pourrions-nous pas faire la même chose avec avantage ? La betterave à sucre réussirait parfaitement dans cette province.

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

LE PAYS DE L'OR.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

V

LA FOSSE AUX LIONS.

(Suite.)

Kwik, tout en appelant à l'aide, se défendait vigoureusement, et, ruant comme un âne, donnait des coups de pied à droite et à gauche dans les jambes de son ennemi, auquel la douleur arrachait plus d'une plainte.

Attiré par un sentiment de compassion, Victor vola au secours du pauvre garçon et se mit entre lui et ses agresseurs ; le Français aux moustaches rousses donna au jeune homme un grand coup de poing dans la poitrine, tandis que celui-ci voulait lui faire entendre raison. Enflammé de fureur par une pareille brutalité, Victor prit le Français à bras-le-corps et le jeta par terre, mais l'autre s'était accroché à lui et tous deux roulèrent en se débattant sur le pont. Jean Creps accourut et repoussa deux ou trois hommes qui voulaient le retenir. Donat criait comme un possédé, et bientôt tout le pont fut en désordre... Mais le capitaine parut et interrompit le combat par un signe du doigt et par un seul mot :

—Paix !

Alors commencèrent les plaintes des deux côtés. Le Français aux moustaches rousses prétendait qu'il n'y avait pas moyen de manger à la même gamelle que l'enragé Flamand.

—A peine, dit-il, avons-nous les cuillers en main, qu'il avale la viande et les fèves toutes brûlantes, et, quand nous l'engageons à laisser quelque chose pour les autres, il rit comme pour se moquer de nous et mange encore plus gloutonnement. En outre, au moindre mot, il donne des coups de pied comme un furieux. Tenez, capitaine, voyez les marques de la méchanceté de cette brute.

Et l'homme à la moustache rousse découvrit sa jambe et montra que le sang coulait réellement le long de son tibia.

Donat Kwik criait qu'eux-même l'avaient forcé à manger si vite pour ne pas mourir de faim qu'il apprendrait bien à ce Français qu'un Flamand ne se laisse pas opprimer et railler impunément. Il menaçait si violemment, hurlait